

COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES DES PARTICULIERS SERVICE CLIENTÈLE EMPLOIS

Courtier en assurance de dommages des particuliers, unité service à la clientèle

Sommaire

Relevant de la directrice des ventes et service, le titulaire du poste aura comme responsabilités de répondre aux demandes des clients avec courtoisie et professionnalisme selon les standards et procédures établis par Leclerc Assurances.

Responsabilités

- Traiter les nouvelles demandes de modifications de contrat en assurance de particuliers par téléphone ou en entrevue avec le client.
- Voir à la satisfaction du client : informer et conseiller la clientèle en matière d'assurance.
- Offrir un service rapide et de qualité en offrant des produits à valeur ajoutée sur les contrats.
- Suivre les normes des assureurs à l'égard de la qualité des risques et des politiques de souscription.
- Réviser au quotidien les contrats afin de maintenir le taux de rétention exigé.
- Développer les ventes latérales on obtenant les dates d'expiration.
- Soutenir le département de vente et développement à la demande de son supérieur.

Expérience / aptitudes

- Excellentes aptitudes en matière de service à la clientèle et en relations humaines
- Capacité de régler les appels de mécontentement, avec respect et diplomatie
- Avoir une bonne écoute afin d'identifier le besoin du client dans l'offre de nos produits spécialisés
- Avoir un bon sens de la sélection des risques
- Bonne communication orale et écrite
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités
- Bilinguisme, un atout

Éducation requise

- AEC ou DEC en assurance de dommages des particuliers ou expérience équivalente
- Être détenteur d'un permis valide de courtier en assurance de dommages de l'AMF

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature au service des ressources humaines à jlambert@leclercassurances.com